OPCO EP
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité

Communiqué de presse
10 avril 2025

Alternance paritaire :

Daniel FUDALA devient Président et Christophe DESMEDT Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Bourgogne-Franche-Comté

Dans le cadre de l'alternance paritaire entre le collège des salariés et le collège des employeurs, principe qui régit la gouvernance d'Opco EP, une nouvelle étape s'opère au sein de la présidence de la CPR.

Daniel FUDALA (CGT) devient Président et Christophe DESMEDT (U2P) Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

À compter du 12 mars, les rôles des binômes de la présidence paritaire d'Opco EP ainsi que ceux des trésoriers et secrétaires, mais aussi des présidences paritaires des Commissions et comités du Conseil d'administration, des Commissions paritaires régionales et des Sections paritaires professionnelles dont une interprofessionnelle s'inverseront. Cette alternance, s'inscrivant dans le calendrier des premières installations réalisées il y a deux ans, vient renforcer la dynamique de transformation amorcée au niveau national et reflète les principes fondamentaux de gouvernance paritaire d'Opco EP.

Daniel FUDALA (CGT), Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

Daniel Fudala a travaillé à EDF, et son parcours professionnel l'a conduit vers une délégation syndicale centrale où sa mission principale était axée sur la formation. Il est devenu président d'une commission formation et a occupé ce poste pendant 15 ans, s'investissant activement dans la promotion de la formation professionnelle au sein de son entreprise. Son mandat actuel le voit occuper le rôle de président au sein de la CPR en Bourgogne-Franche-Comté. Sa vision pour ce mandat est de s'engager pleinement dans tous les sujets qui seront débattus pendant les 4 années à venir, en promouvant avec excellence toutes les missions et projets futurs.

Christophe DESMEDT (U2P), Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Bourgogne-Franche-Comté

Christophe Desmedt occupe le poste de président de la commission formation pour l'Union National des Entreprises de Coiffure, ce qui fait de lui un membre de la commission paritaire et national de l'emploi et de la formation professionnelle pour la branche coiffure. En outre, il siège également en section paritaire professionnelle et exerce un autre mandat en tant que membre de la commission formation. L'importance de la formation est ancrée dans son ADN, étant donné qu'il est issu de l'apprentissage. Il a également formé de nombreux apprentis sous différents statuts tels que les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, leur permettant de s'immerger dans le domaine et de découvrir leur futur métier potentiel.

L'Opco des Entreprises de Proximité s'appuie sur **dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR), couvrant l'ensemble des 306 bassins d'emploi en métropole et en Outre-mer.**

Créées en 2021, ces commissions **jouent un rôle central dans l'adaptation et la mise en œuvre territoriale des priorités** définies par les branches professionnelles et le Conseil d'administration d'Opco EP. Chaque année, elles élaborent des Plans d'Action Régionaux (PAR) permettant de faire émerger une grande diversité de projets locaux.

Placées sous la supervision du Conseil d'administration d'Opco EP, **les CPR assurent plusieurs missions essentielles :**

- **Assurer le relai et la mise en œuvre des politiques emploi/formation des branches représentées par l'Opco EP au niveau local et auprès des partenaires institutionnels ;**
- **Renforcer le rôle des partenaires sociaux territoriaux pour répondre aux enjeux spécifiques de chaque territoire ;**
- **Assurer le suivi des objectifs d'activité**, tant quantitatifs que qualitatifs, tout en garantissant un service de proximité de qualité grâce à la présence d'interlocuteurs identifiables sur l'ensemble du territoire ;
- **Identifier et analyser les besoins en formation et qualification propres aux différents bassins d'emploi ;**
- **Favoriser l'expérimentation et encourager l'innovation à l'échelle régionale ;**
- **Développer des partenariats stratégiques et mobiliser des co-financements pour soutenir les initiatives locales.**

« Je remercie Christophe Desmedt qui a œuvré pour une bonne entente au sein de la CPR. Il espère que cette bonne entente continuera. Les priorités il y en a beaucoup : équité de

traitement, faisant en sorte que l'ensemble -que cela soit de salariés, demandeurs d'emplois, alternants et apprentissage- d'avoir des formations qu'ils puissent intégrer un emploi satisfaisant à l'intérieur de la région. ».

Daniel FUDALA (CGT), Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

« Je remercie les membres CPR pour la confiance qu'ils m'ont accordée et suis très honoré de passer le flambeau à Daniel Fudala.
Notre objectif sera de garder cette animation dans le cadre du dialogue social pour le bien des salariés, des entreprises et des centres de formation pour développer et être au plus près des attentes de tous ces acteurs. À l'heure de certaines rénovations qu'elles soient en termes de compétences sur des secteurs comme la RSE nous nous devons d'accompagner au plus près tous les acteurs en termes de formation. ».
Christophe DESMEDT (U2P), Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.
Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr
Présidente : Céline Schwebel
Vice-présidente : Aline Mougenot
Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com

- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr